

CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du 29 Janvier 2010

Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel

Commission n° 7 - Finances

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE, DES BÂTIMENTS ET DES COLLÈGES
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET PATRIMONIALES

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 2/03

OBJET : Budget primitif 2010 : Bâtiments services départementaux et autres.

RÉSUMÉ : Le présent rapport regroupe les programmes « Bâtiments Services sociaux », « Bâtiments services Départementaux et autres », « bâtiment voirie » et « gendarmeries »

Les nouvelles opérations, qui vous sont proposées, concernent essentiellement des opérations récurrentes d'année en année. Les montants des autorisations de programme et de crédits de paiement proposés s'élèvent respectivement à 6,76 M€ et 9,28 M€ pour 2010.

Outre les travaux programmés, les principales opérations suivantes seront engagées :

- Poursuite des études de conception de la Maison départementale des Solidarités de Roissy en Brie
- Acquisition d'un terrain à Mitry Mory pour y reconstruire les locaux de la Maison des Solidarités
- Remplacement des menuiseries du foyer de l'enfance de Pamfou
- Participation aux travaux de mise en conformité incendie du bâtiment A
- Mise en conformité des salles serveurs de Savigny le Temple et de Melun
- Poursuite des travaux de la gendarmerie de Donnemarie Dontilly

Il convient également de souligner que le Département a entrepris d'optimiser son patrimoine et, en conséquence, de céder les biens dont il n'a plus l'usage. Il est ainsi prévu, 2,7 M€ de recettes sur l'exercice 2010 qui correspondent essentiellement à la cession de biens anciennement affectés à la DDE et qui n'ont plus aujourd'hui d'utilité pour les services départementaux (2,5 M€).

A – PROGRAMME BATIMENTS

I - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

OUVERTURE D'UNE ENVELOPPE DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2010

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération
Bâtiments sociaux	384 700
Frais de fonctionnement/ Bâtiment DGAS	46 080
Frais de fonctionnement/ Bâtiment Direction MDS	44 000
Total de l'enveloppe de dépenses 2010	474 780

Bâtiments sociaux : 384 700 €. Il s'agit de crédits de fonctionnement nécessaires à la réalisation des travaux suivant dans les bâtiments sociaux:

150 000 € de travaux imprévisibles et urgents relevant de la section de fonctionnement ;

55 700 € de travaux programmés. Il s'agit des travaux demandés par les chefs d'établissement ou préconisés par la DABC ;

122 000 € consacrés à la maintenance des installations techniques (vérification des installations, contrôle des extincteurs, des blocs de secours, du chauffage etc....) ;

52 000 € au titre de l'entretien des espaces verts ;

5 000 € consacrés aux travaux de mise en conformité.

Frais de fonctionnement / Bâtiment DGAS : 46 080 € qui se décomposent comme suit :

21 000 € correspondent aux frais de gardiennage destinés aux contrats et interventions des sociétés de télésurveillance sur les Maisons des Solidarités ;

15 000 € relatifs à la collecte de frais médicaux sur les MDS ;

6 080 € de fournitures. Il s'agit de petits équipements (aérosols, piles, ampoule de bureau...) nécessaires au fonctionnement des services ;

4 000 € consacrés à l'entretien et aux réparations effectuées en régie au siège et dans les Maisons Départementales des Solidarités.

Frais de fonctionnement / Bâtiment Direction MDS : 44 000 € qui se décomposent comme suit :

26 000 € de fourniture de petits équipements. Il s'agit de matériel pour la maintenance courante des bâtiments et le fonctionnement des services ;

18 000 € de fournitures d'entretien ménager. Ces crédits permettent l'acquisition de produits d'entretien, de consommables et de matériels nécessaires à l'entretien des locaux de certaines Maisons Départementales des Solidarités par les agents départementaux.

II - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

II - 1 OUVERTURE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME 2010

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération	CP 2010
Acquisition d'un terrain à Mitry Mory	1 000 000	-
Travaux bâtiments sociaux	541 400	140 600
Travaux dans les foyers de l'Enfance	199 000	4 400
Total de l'AP de dépenses 2010	1 740 400	145 000

Acquisition d'un terrain à Mitry-Mory : Cette opération estimée à 1 000 000 € correspond à l'acquisition des terrains nécessaires à la reconstruction de la maison des solidarités de Mitry Mory. Au terme de plusieurs années de prospection foncière, la Ville de Mitry-Mory a en effet proposé au Département une emprise foncière d'environ 8000 m², qui fait actuellement l'objet d'une étude par nos services.

Les crédits de paiement ne devraient pas être mobilisés avant 2011 compte tenu des délais administratifs de la procédure d'acquisition.

Travaux bâtiments sociaux : 541 400 € qui se décomposent comme suit :

336 400 € de travaux programmés. Il s'agit des travaux demandés par les chefs d'établissement ou préconisés par les services;

135 000 € de travaux imprévisibles et urgents. Il s'agit de travaux nécessaires à la sauvegarde ou l'usage de l'ouvrage. Ces travaux revêtent uniquement un caractère urgent ou imprévisible ;

50 000 € consacrés aux travaux de mise en conformité ;

15 000 € consacrés aux contrôles techniques obligatoires (électricité, gaz, ascenseurs...);

5 000 € consacrés aux études.

Travaux dans les foyers de l'enfance : 199 000 € qui se décomposent comme suit :

186 000 € de travaux programmés. Il s'agit des travaux récurrents demandés par les chefs d'établissement ou préconisés par les services. Vous trouverez le détail en annexe 1 du présent rapport ;

7 000 € de travaux imprévisibles et urgents. Il s'agit de travaux nécessaires à la sauvegarde de l'ouvrage. Ces travaux revêtent uniquement un caractère urgent ou imprévisible ;

6 000 € consacrés aux études.

II - 2 RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2010

Le tableau qui suit détaille les opérations de dépenses antérieures au BP 2010 pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2010.

Libellé de l'opération	Année de création	Montant de l'opération	CP 2010
MDS de Fontainebleau	2000	3 640 000,00	40 000,00
Extension de la MDS de Chelles	2002	2 950 000,00	2 880,11
Travaux dans les MDS	2004	397 135,00	355,00
MDS Melun Val de Seine	2004	5 394 366,84	560,35
Réhabilitation de la MDS de Coulommiers	2005	3 300 000,00	27 805,89
Travaux dans les MDS	2005	822 455,16	11 422,53
Travaux DGAS/Siège	2005	19 736,94	879,04
Construction MDS Roissy-en-Brie - Etudes	2006	1 000 000,00	292 958,72
Foyer de l'Enfance de Provins	2006	730 000,00	5045,00
Réalisation d'une crèche au Foyer de l'Enfance de Meaux	2006	170 000,00	7 070,24

Etudes bâtiments sociaux	2007	92 000,00	37 587,25
Travaux bâtiments sociaux	2007	808 116,59	50 852,58
Travaux dans les foyers de l'enfance	2007	34 000,00	16 149,71
Subvention foyer de l'enfance Provins	2008	80 000,00	40 000,00
Travaux bâtiments sociaux	2008	731 000,00	96 000,00
Travaux dans les Foyers de l'Enfance	2008	89 000,00	60 388,08
Travaux bâtiments sociaux	2009	756 500,00	445 819,96
Travaux dans les Foyers de l'Enfance	2009	31 000,00	4 933,94
Total des CP 2010			1 140 708,40

Les crédits de paiement ont été ajustés en fonction de l'avancement de chaque opération.

On peut noter :

- **La construction de la Maison Départementale des Solidarités de Roissy-en-Brie** : les 292 958,72 € correspondent aux besoins financiers sur l'exercice 2010 pour poursuivre les études de conception;

- **Travaux dans les bâtiments sociaux** : 445 819,96 €. Cette opération concerne divers travaux dans les bâtiments sociaux et notamment la réfection de la toiture des locaux de la DGAS.

- **Subvention foyer de l'Enfance de Provins** : 40 000 €. La subvention à la ville de Provins pour déplacer ses locaux techniques, actuellement installés sur le terrain du futur foyer de l'enfance, pourrait être versée sous forme d'un acompte en 2010 et du solde en 2011, selon l'avancement du projet.

- **Travaux dans les Foyers de l'Enfance** : 60 388,08 € Ces crédits correspondent au nettoyage des façades du foyer de Rubelles.

Le total des crédits de paiement 2010, pour le programme « Bâtiments sociaux », s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 1 285 708,40 € pour les dépenses d'investissement.

B – PROGRAMME BATIMENTS DEPARTEMENTAUX ET AUTRES

I - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

I – 1 OUVERTURE D'UNE ENVELOPPE DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2010

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération
AMO réduction phytosanitaires sites départementaux	25 000
Bâtiment DAPMD	13 400
Entretien et réparation de bâtiments / SDAJP	5 000
Fluides services départementaux	1 574 500
Frais de fonctionnement bâtiments/taxes, redevances	532 330
Frais de gardiennage	435 000
Hôtel du Département et sites annexes	757 500
Loyers et charges locatives autres bâtiments	2 206 000
Participation travaux sites communs	107 000
Services départementaux / DMG	1 815 000
Sites divers	300 700
Total de l'enveloppe de dépenses 2010	7 771 430

AMO réduction phytosanitaires sites départementaux : 25 000 €. Dans le cadre de son agenda 21, il convient de réduire puis d'interdire l'utilisation des produits phytosanitaires dans les bâtiments départementaux. Une étude va être lancée pour proposer les solutions alternatives tous corps d'état;

Bâtiments DAPMD : 13 400 €. Cette opération concerne l'entretien courant des bâtiments réalisés par le service entretien de la DAPMD. Elle se décompose comme suit :

7 000 € de gardiennage. Il s'agit des frais de sociétés de gardiennage engagés lors des absences du gardien ;

4 000 € pour l'achat de consommable électriques ;

1 500 € pour l'achat de consommables nécessaires aux travaux de plomberie ;

900 € pour les produits d'entretien courant.

Entretien et réparation de bâtiments / DAJP : cette opération, d'un montant de 5 000 € concerne divers petits travaux conservatoires ou préparatoires à la cessions d'immeubles (nettoyage de locaux, travaux de serrurerie, petites réparations...).

Fluides services départementaux : 1 574 500 €. Cette opération, d'un montant supérieur aux crédits ouverts au BP 2009 (1 475 000 €) regroupe les frais de fourniture d'eau, de gaz, d'électricité et de fuel pour l'ensemble des bâtiments départementaux ainsi que diverses installations routières en tenant compte de l'augmentation du prix de l'énergie et d'abonnements supplémentaires (annexe PMI de Meaux).

Frais de fonctionnement / Bâtiments, Taxes, redevances : 532 330 €, qui couvrent la quasi-totalité des impôts se rapportant au domaine départemental, se décomposent comme suit :

319 000 € de taxe foncière hors ENS ;

120 000 € de taxes bureaux ;

84 000 € de redevance spéciale déchets non ménagers ;

9 000 € de taxe foncière ENS ;

330 € de redevance concernant les ordures ménagères.

Frais de gardiennage : cette opération, d'un montant de 435 000 €, correspond à la dépense relevant du marché de gardiennage de l'Hôtel du Département ainsi que de celui conclu pour le gardiennage ponctuel d'autres sites départementaux, réunies cette année en une seule opération. Il est proposé de réduire les dépenses afférentes à ce second marché, qui seraient amenées à 200 000 € en 2010 contre 315 000 € au total en 2009 en rationalisant les dispositifs existants et en remplaçant le gardiennage physique de site de Savigny-le-Temple par un système de télésurveillance, désormais techniquement opérationnel.

Hôtel du département et sites annexes : 757 500 € qui se décomposent comme suit :

268 500 € de travaux programmés. Il s'agit des travaux récurrents demandés par les chefs d'établissement ou préconisés par les services ;

230 000 € au titre de la maintenance des installations techniques ;

200 000 € de travaux imprévisibles et urgents relevant de la section de fonctionnement ;

54 000 € d'entretien des espaces verts ;

5 000 € de mise en conformité.

Loyers et charges locatives autres bâtiments : 2 206 000 € qui se décomposent comme suit :

1 710 000 € de loyers dus par le Département concernant certains bâtiments des services départementaux (Savigny-Le-Temple, loyers des MDS..) ;

496 000 € de charges liées aux loyers ci-dessus et les charges de copropriété de quatre sites départementaux.

Le poste des loyers reste en progression par rapport à 2009 (1 526 000 €) compte tenu de l'évolution indiciaires des loyers et celles des surfaces prises à bail (MDS de Meaux).

Participation travaux sites communs : 107 000 €. Cela correspond à la participation du Département aux travaux de fonctionnement réalisés par l'Etat sur le site commun de la Préfecture et de l'Hôtel du Département.

Services départementaux / DMG : 1 815 000 €. Cette opération concerne essentiellement les dépenses liées au nettoyage des locaux. Elle est en augmentation par rapport à 2009 du fait de la révision des prix des marchés, aux réajustements des prestations (nouveaux locaux, augmentation des superficies et des périodicités). Elle se décompose comme suit :

1 500 000 € de frais de nettoyage des locaux ;

290 000 € d'achat de produits d'entretien ménager destinés aux agents du pôle nettoyage de la Direction des Moyens Généraux et de consommables des marchés relatifs au nettoyage des locaux (fourniture d'essuie-mains, savon...) ;

25 000 € d'acquisition de divers consommables (électriques, bois, peinture, clés, produits de déneigement,..) nécessaire au fonctionnement du service intérieur.

Sites divers : 300 700 € qui se décomposent comme suit :

139 200 € de travaux imprévisibles et urgents. Il s'agit de travaux nécessaires à la sauvegarde ou l'usage de l'ouvrage. Ces travaux revêtent uniquement un caractère urgent ou imprévisible ;

69 000 € au titre de la maintenance des installations techniques ;

45 500 € de travaux programmés. Il s'agit des travaux demandés par les chefs d'établissement ou préconisés par les services ;

43 000 € d'entretien des espaces verts ;

4 000 € consacrés aux travaux de mise en conformité.

II – RECETTES DE FONCTIONNEMENT

OUVERTURE D'UNE ENVELOPPE DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2010

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération
Bâtiments départementaux/DGAAS	500
Recettes bâtiments	318 400
Total de l'enveloppe de recettes 2010	318 900

Ces opérations correspondent principalement aux recettes attendues de la location de bâtiments et terrains et de la récupération des charges sur leurs occupants.

III - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

III - 1 OUVERTURE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME 2010

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération	CP 2010
Création de parkings Blandy	400 000,00	100 000,00
Participation travaux bâtiment A	250 000,00	87 500,00
Transfert maison de l'environnement vers Prugnat ou ART de Morêt	300 000,00	300 000,00
Travaux autres bâtiments divers	91 800,00	59 090,00
Travaux dans les bâtiments départementaux	508 700,00	249 660,00
Travaux dans les Musées départementaux	346 400,00	44 460,00
Travaux de mise en conformité des salles serveurs Savigny et Préfecture	500 000,00	315 000,00
Travaux urgents suite demande SPHS	536 700,00	288 090,00
Total de l'AP de dépenses 2010	2 933 600,00	1 443 800,00

Création de parking Blandy : 400 000 €. Cette opération permettra de financer la réalisation de parkings pour les véhicules de transport en commun et les véhicules légers aux abords du château de Blandy.

Participation travaux bâtiment A (Préfecture) : 250 000 € sont nécessaires pour la mise en conformité des systèmes de détection incendie.

Transfert maison de l'environnement vers Prugnat ou ART de Morêt : 300 000 € sont nécessaires pour transférer les locaux de la maison de l'environnement

Travaux autres bâtiments divers : 91 800 € qui se décomposent comme suit :

40 000 € de travaux imprévisibles et urgents. Il s'agit de travaux nécessaires à la sauvegarde ou l'usage de l'ouvrage. Ces travaux revêtent uniquement un caractère urgent ou imprévisible ;

22 800 € de travaux programmés. Il s'agit des travaux demandés par les chefs d'établissement ou préconisés par les services ;

15 000 € consacrés aux contrôles techniques obligatoires (électricité, gaz, ascenseurs...);

8 000 € consacrés aux travaux de mise en conformité ;

6 000 € pour des études ponctuelles.

Travaux dans les bâtiments départementaux : 508 700 € qui se décomposent comme suit :

235 000 € de travaux imprévisibles et urgents. Il s'agit de travaux nécessaires à la sauvegarde ou l'usage de l'ouvrage. Ces travaux revêtent uniquement un caractère urgent ou imprévisible ;

153 700 € de travaux programmés. Il s'agit des travaux demandés par les chefs d'établissement ou préconisés par les services ;

80 000 € consacrés aux travaux de mise en conformité ;

20 000 € consacrés aux contrôles techniques obligatoires (électricité, gaz, ascenseurs...);

20 000 € pour des études ponctuelles.

Travaux dans les Musées départementaux : 346 400 € qui se décomposent comme suit :

280 400 € de travaux programmés. Il s'agit des travaux demandés par les chefs d'établissement ou préconisés par les services ;

40 000 € de travaux de mise en conformité ;

16 000 € de travaux imprévisibles et urgents. Il s'agit de travaux nécessaires à la sauvegarde ou l'usage de l'ouvrage. Ces travaux revêtent uniquement un caractère urgent ou imprévisible ;

10 000 € consacrés aux contrôles techniques obligatoires (électricité, gaz, ascenseurs...).

Travaux de mise en conformité des salles serveurs Savigny et Préfecture : 500 000 € sont nécessaires pour la mise en conformité des 2 salles serveurs situés à Savigny-Le-Temple et à Melun.

Travaux urgents suite demande SPHS : 536 700 € de travaux programmés. Il s'agit des travaux demandés par le service de protection de l'hygiène et de la santé.

III - 2 RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2010

Le tableau qui suit détaille les opérations de dépenses antérieures au BP 2010 pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2010.

Libellé de l'opération	Année de création	Montant de l'opération	CP 2010
Etudes et travaux sur terrain Melun/Dammarie	2002	1 249 311,73	44 792,80
Travaux réaménagement regroupement LVD/LDA	2004	1 600 000,00	84 113,76
Travaux dans les bâtiments départementaux	2005	707 203,89	112,66
Travaux dans les Musées départementaux	2005	366 405,86	440,44
Ferme du Château de Blandy	2006	90 000,00	8 962,87
Le Châlet anglais études préliminaires de sauvegarde	2006	300 000,00	21 013,27
Travaux autres bâtiments divers	2006	197 050,00	16 989,92
Travaux dans les bâtiments départementaux	2006	299 178,80	59,50
Travaux dans les Musées départementaux	2006	291 500,00	45 088,06
Etudes signalétiques bâtiments départementaux	2007	100 000,00	400,00
Travaux autres bâtiments divers	2007	318 399,40	1 743,26

Travaux dans les bâtiments départementaux	2007	575 000,00	207 525,39
Travaux dans les Musées départementaux	2007	433 000,00	59 208,43
Acquisition Blandy-Les-Tours	2008	100 000,00	50 000,00
Aménagement du plateau de la MDS de Melun – Val-de-Seine	2008	500 000,00	250 000,00
Auberge Ganne – Espace médiation	2008	100 000,00	10 285,28
Médiathèque départementale – Aménagement des locaux	2008	300 000,00	199 229,77
Travaux autres bâtiments divers	2008	425 000,00	190 771,37
Travaux dans les bâtiments départementaux	2008	900 000,00	188 213,63
Travaux dans les Musées départementaux	2008	115 000,00	49 383,03
Parking Blandy – Etudes	2009	100 000,00	25 000,00
Participation travaux bâtiment A	2009	250 000,00	100 000,00
Remise en état du Haras de Pamfou	2009	290 000,00	240 000,00
Travaux autres bâtiments divers	2009	252 200,00	222 472,94
Travaux dans les bâtiments départementaux	2009	830 500,00	577 880,09
Travaux dans les Musées départementaux	2009	816 000,00	168 766,54
Total des CP 2010			2 762 453,01

Les crédits de paiement ont été ajustés en fonction de l'avancement des opérations. On notera :

- **Travaux dans les bâtiments départementaux** (2007,2008 et 2009): 973 619,11 €. Les travaux dans les bâtiments départementaux se réalisent sur plusieurs exercices budgétaires. Les crédits de paiement proposés correspondent donc à la réalisation des travaux programmés votés les années précédentes.
- **Aménagement du plateau de la Maison Départementale de Melun Val de Seine** : Il s'agit de crédits nécessaires pour permettre l'installation de services départementaux.
- **Remise en état du Haras de Pamfou** : 240 000 €. Ces crédits correspondent aux travaux nécessaires pour assurer le clos et le couvert à savoir la rénovation des toitures et le remplacement des menuiseries des bâtiments d'habitation.

Le total des crédits de paiement 2010, pour le programme « Bâtiments départementaux et autres », s'élève donc, toutes autorisations de programme confondues, à 4 206 253,01 € pour les dépenses d'investissement.

IV - RECETTES D'INVESTISSEMENT

IV - 1 OUVERTURE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME 2010

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération	CP 2010
Cession d'immeubles	100 000	100 000
Total de l'AP de recettes 2010	100 000	100 000

Le montant de l'opération « cession d'immeuble », soit 100 000 €, correspond à l'évaluation de la recette attendue de la cession du terrain bâti issu du legs de Madame Pauly à Burdy, programmée en 2010.

Par ailleurs, il est envisagé de céder l'ancien IUFM de Melun situé rue du Capitaine Bastien à Melun, libéré après le départ du CDDP en Janvier 2010. La recette escomptée qui ne pourra intervenir avant 2011, est 4,75 M€.

IV - 2 RAPPEL DES OPERATIONS DE RECETTE NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2010

Le tableau qui suit détaille les opérations de recettes antérieures au BP 2010 pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2010.

Libellé de l'opération	Année de création	Montant de l'opération	CP 2010
Participation des Haras Nationaux à la remise en état du haras de Pamfou	2009	94 490,00	47 245
Total des CP 2010			47 245

Participation des Haras Nationaux à la remise en état du haras de Pamfou : 47 245 €. Il s'agit de la participation des Haras Nationaux à la remise en état des locaux.

C – PROGRAMME BATIMENTS VOIRIE

I - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**OUVERTURE D'UNE ENVELOPPE DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2010**

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération
Bâtiments DPR	266 550
Total de l'enveloppe de dépenses 2010	266 550

Je vous propose de créer une enveloppe de 266 550 € qui se décompose comme suit :

130 000 € de travaux imprévisibles et urgents relevant de la section de fonctionnement ;

110 000 € consacrés à la maintenance des installations techniques (vérification des installations, contrôle des extincteurs, des blocs de secours, du chauffage...) ;

16 500 € de travaux programmés relevant de la section de fonctionnement ;

10 000 € de travaux de mise en conformité.

II - DEPENSES D'INVESTISSEMENT**II - 1 OUVERTURE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME 2010**

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération	CP 2010
Constructions réhabilitation bâtiments DPR	1 300 000	-
Travaux bâtiments DPR	782 300	256 500
Total de l'AP de dépenses 2010	2 082 300	256 500

Constructions réhabilitation bâtiments DPR : 1 300 000 €. Cette opération permettra de financer les interventions sur les bâtiments des centres d'exploitation et des Agences Routières Départementales. Et plus particulièrement les centres d'exploitation de Dammartin-en-Goële et de La Ferté-Gaucher.

Travaux bâtiments DPR : 782 300 € qui se décomposent comme suit :

337 300 € de travaux programmés. Il s'agit des travaux récurrents demandés par les chefs d'établissement ou préconisés par les services ;

315 000 € de travaux imprévisibles et urgents. Il s'agit de travaux nécessaires à la sauvegarde ou l'usage de l'ouvrage. Ces travaux revêtent uniquement un caractère urgent ou imprévisible ;

100 000 € sont nécessaires pour réaliser les travaux de mise en conformité ;

30 000 € consacrés aux contrôles techniques obligatoires (électricité, gaz, ascenseurs...).

II - 2 RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2010

Le tableau qui suit détaille les opérations de dépenses antérieures au BP 2010 pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2010.

Libellé de l'opération	Année de création	Montant de l'opération	CP 2010
Bâtiments démontables/réseau routier	2006	337 316,30	2 818,49
Etudes bâtiments DPR	2007	114 057,71	22 695,26
Travaux bâtiments DPR	2007	1 400 000,00	11 513,96
Acquisitions pour la DPR	2008	180 000,00	50 000,00

Etudes bâtiments DPR	2008	100 000,00	50 000,00
Travaux bâtiments DPR	2008	500 000,00	81 374,42
Constructions réhabilitation bâtiments DPR	2009	1 485 942,29	322 597,98
Etudes bâtiments DPR	2009	200 000,00	105 000,00
Travaux bâtiments DPR	2009	800 000,00	302 884,38
Total des CP 2010			948 884,49

Les travaux dans les bâtiments DPR se réalisent sur plusieurs exercices budgétaires. Les crédits de paiement proposés correspondent donc à la réalisation des travaux programmés votés les années précédentes et ont été ajustés en fonction de l'avancement des opérations.

Le total des crédits de paiement 2010, pour le programme « bâtiments voirie » s'élève donc, toutes autorisation de programme confondues, à 1 205 384,49 € pour les dépenses d'investissement.

III - RECETTES D'INVESTISSEMENT

III - 1 OUVERTURE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME DE RECETTES 2010

Pour l'exercice 2009, je vous propose la création des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération	CP 2010
Cession d'immeubles	2 560 000	2 560 000
Total de l'AP de recettes 2010	2 560 000	2 560 000

Cette opération d'un montant de 2 560 000 € correspond au produit de la cession de biens anciennement affectés à la Direction Départementale de l'Équipement et qui n'ont plus aujourd'hui d'utilité pour les services départementaux. Le programme de cession 2010 comprend notamment :

- l'ancien centre d'exploitation de Claye-Souilly, et les deux logements inoccupés présents dans son enceinte
- l'ancienne subdivision d'Esblly,
- l'ancien centre d'exploitation de la Ferté-Gaucher,
- des logements à Nangis, Lagny-sur-Marne, La Ferté-sous-Jouarre, Bray-sur-Seine et Meaux.

D – PROGRAMME GENDARMERIE**I - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT****OUVERTURE D'UNE ENVELOPPE DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2010**

Pour l'exercice 2010, je vous propose la création des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération
Gendarmerie AMO Bail emphytéotique	45 000
Total de l'enveloppe de dépenses 2010	45 000

Je vous propose de créer une enveloppe de 45 000 € pour financer les différents contrôles de l'emphytéote après la mise en gestion du patrimoine départemental des casernes de gendarmerie.

II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT**RAPPEL DES OPERATIONS DE RECETTES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS 2010**

Le tableau qui suit détaille les opérations de recettes antérieures au BP 2010 pour lesquelles des crédits sont prévus au titre de l'exercice 2010.

Libellé de l'opération	Année de création	Montant de l'opération	CP 2010
BEA Gendarmerie	2007	32 946 000	2 300 000
Total des CP 2010			2 300 000

Cette opération est liée à l'intégration dans le bail emphytéotique administratif conclu avec la Société des casernes de Seine-et-Marne pour l'ensemble du parc des gendarmeries, de la caserne de Donnemarie-Dontilly réalisée sous maîtrise d'ouvrage départementale, moyennant un canon supplémentaire de 2 300 000,00 €.

III - DEPENSES D'INVESTISSEMENT**RAPPEL DES OPERATIONS DE DEPENSES NECESSITANT UNE INSCRIPTION DE CREDITS DE PAIEMENT 2010**

Le tableau qui suit détaille les opérations de dépenses antérieures au BP 2010 pour lesquelles des crédits de paiement sont prévus au titre de l'exercice 2010.

Libellé de l'opération	Année de création	Montant de l'opération	CP 2010
Construction de la gendarmerie de Cély-en-Bière	1998	5 400 000	2 160,84
Reconstruction de la gendarmerie de Donnemarie-Dontilly	1998	6 000 000	2 585 190,13
Total des CP 2010			2 587 350,97

L'inscription de ces crédits de paiement pour un montant global de 2 587 350,97 € correspond à la construction des casernes de gendarmerie de Cély-en-Bière et Donnemarie-Dontilly.

En conclusion, je vous propose d'approuver :

pour les dépenses d'investissement,

- la création des opérations 2010,

Les propositions d'inscriptions de crédits de paiement d'investissement et de fonctionnement seront reprises et votées par chapitre dans le rapport « Projet de budget primitif pour l'exercice 2010 ».

Le Président du Conseil général

Vincent ÉBLÉ

Annexe

FOYERS DE L'ENFANCE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Communes	Bâtiments	Nature des Travaux	Estimation
PAMFOU	Maison d'Enfants "Alizé"	Réfection d'un écoulement des eaux pluviales dans la cour de la maison d'enfants	11 000
RUBELLES	Maison d'Enfants "Le Hameau du Moulin"	Bât B : porte d'entrée (étanchéité)	10 000
RUBELLES	Maison d'Enfants "Le Hameau du Moulin"	Bât C : cloison couloir des chambres fissurée + bombée , 13 portes chambres + salle de bain cassées, 2 faux balcons 1er et 2ème étage eau stagnante, équiper les chambre de volet roulant, ravalement de façade	65 000
PAMFOU	Maison d'Enfants "Alizé"	Remise en état des menuiseries ext. Alu du bât. Des enfants suite CR réunion sur site -	100 000
		TOTAL	186 000

Dossier n° 2/03 des rapports soumis à la commission
n° 2 - Administration Générale et Personnel

Rapporteurs : M. BENARD
Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel

M. MOUTON
Commission n° 7 - Finances

Séance du 29 Janvier 2010

OBJET : Budget primitif 2010 : Bâtiments services départementaux et autres.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE,

Vu le rapport du Président du Conseil général

Vu l'avis de la Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel,

Vu l'avis de la Commission n° 7 – Finances,

DECIDE

Sur le programme « Bâtiments sociaux ».

Pour les dépenses d'investissement :

- d'approuver la création sur l'autorisation de programme 2010 des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération
Acquisition d'un terrain à Mitry Mory	1 000 000
Travaux bâtiments sociaux	541 400
Travaux dans les foyers de l'Enfance	199 000
Total de l'AP de dépenses 2010	1 740 400

Sur le programme « Bâtiments départementaux et autres ».

Pour les dépenses d'investissement :

- d'approuver la création sur l'autorisation de programme 2010 des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération
Création de parkings Blandy	400 000,00
Participation travaux bâtiment A	250 000,00
Transfert maison de l'environnement vers Prugnat ou ART de Morêt	300 000,00
Travaux autres bâtiments divers	91 800,00
Travaux dans les bâtiments départementaux	508 700,00
Travaux dans les Musées départementaux	346 400,00
Travaux de mise en conformité des salles serveurs Savigny et Préfecture	500 000,00
Travaux urgents suite demande SPHS	536 700,00
Total de l'AP de dépenses 2010	2 933 600,00

Sur le programme « Bâtiments voirie ».

Pour les dépenses d'investissement :

- d'approuver la création sur l'autorisation de programme 2010 des opérations suivantes :

Libellé de l'opération	Montant de l'opération
Constructions réhabilitation bâtiments DPR	1 300 000
Travaux bâtiments DPR	782 300
Total de l'AP de dépenses 2010	2 082 300

LE PRESIDENT,

V. ÉBLÉ

